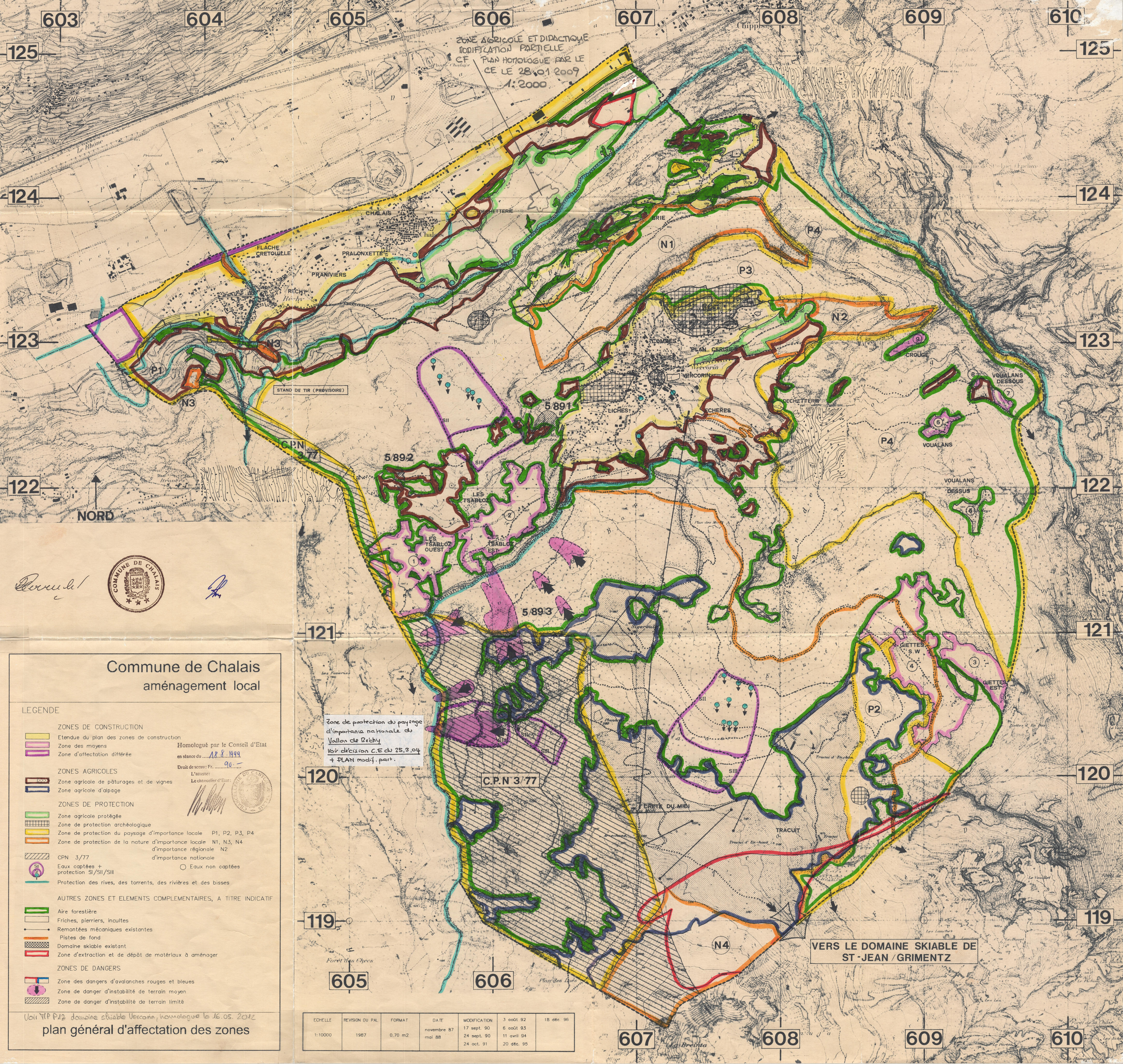




ZONE AGRICOLE ET DIDACTIQUE
MODIFICATION PARTIELLE
CF
PLAN HOMOLOGUE PAR LE
CE LE 28.01.2009
1:2000

STAND DE TIR (PROVISOIRE)

Zone de protection du paysage
d'importance nationale du
Vallon de Réchy
Voir décision C.E du 25.3.04
+ PLAN modif. part.

C.P.N 3/77

VERS LE DOMAINE SKIABLE DE
ST-JEAN / GRIMENTZ

Commune de Chalais aménagement local

- LEGENDE
- ZONES DE CONSTRUCTION**
- Etendue du plan des zones de construction
 - Zone des moyens
 - Zone d'affectation différée
- ZONES AGRICOLES**
- Zone agricole de pâturages et de vignes
 - Zone agricole d'alpage
- ZONES DE PROTECTION**
- Zone agricole protégée
 - Zone de protection archéologique
 - Zone de protection du paysage d'importance locale P1, P2, P3, P4
 - Zone de protection de la nature d'importance locale N1, N3, N4
 - d'importance régionale N2
 - d'importance nationale
 - CPN 3/77
 - Eaux captées + protection SI/SII/SIII
 - Protection des rives, des torrents, des rivières et des bisses
- AUTRES ZONES ET ELEMENTS COMPLEMENTAIRES, A TITRE INDICATIF**
- Aire forestière
 - Friches, pierriers, incultes
 - Remontées mécaniques existantes
 - Pistes de fond
 - Domaine skiable existant
 - Zone d'extraction et de dépôt de matériaux à aménager
- ZONES DE DANGERS**
- Zone des dangers d'avalanches rouges et bleues
 - Zone de danger d'instabilité de terrain moyen
 - Zone de danger d'instabilité de terrain limité

Voit YIP P12 domaine skiable Vercoir, homologué le 16.05.2012
plan général d'affectation des zones

ECHELLE	REVISION DU PAL	FORMAT	DATE	MODIFICATION	3 août 92	18 déc 96
1:10000	1987	0,70 m2	novembre 87	17 sept 90	6 août 93	
			mai 88	24 sept 90	11 avril 94	
				24 oct 91	20 déc 95	